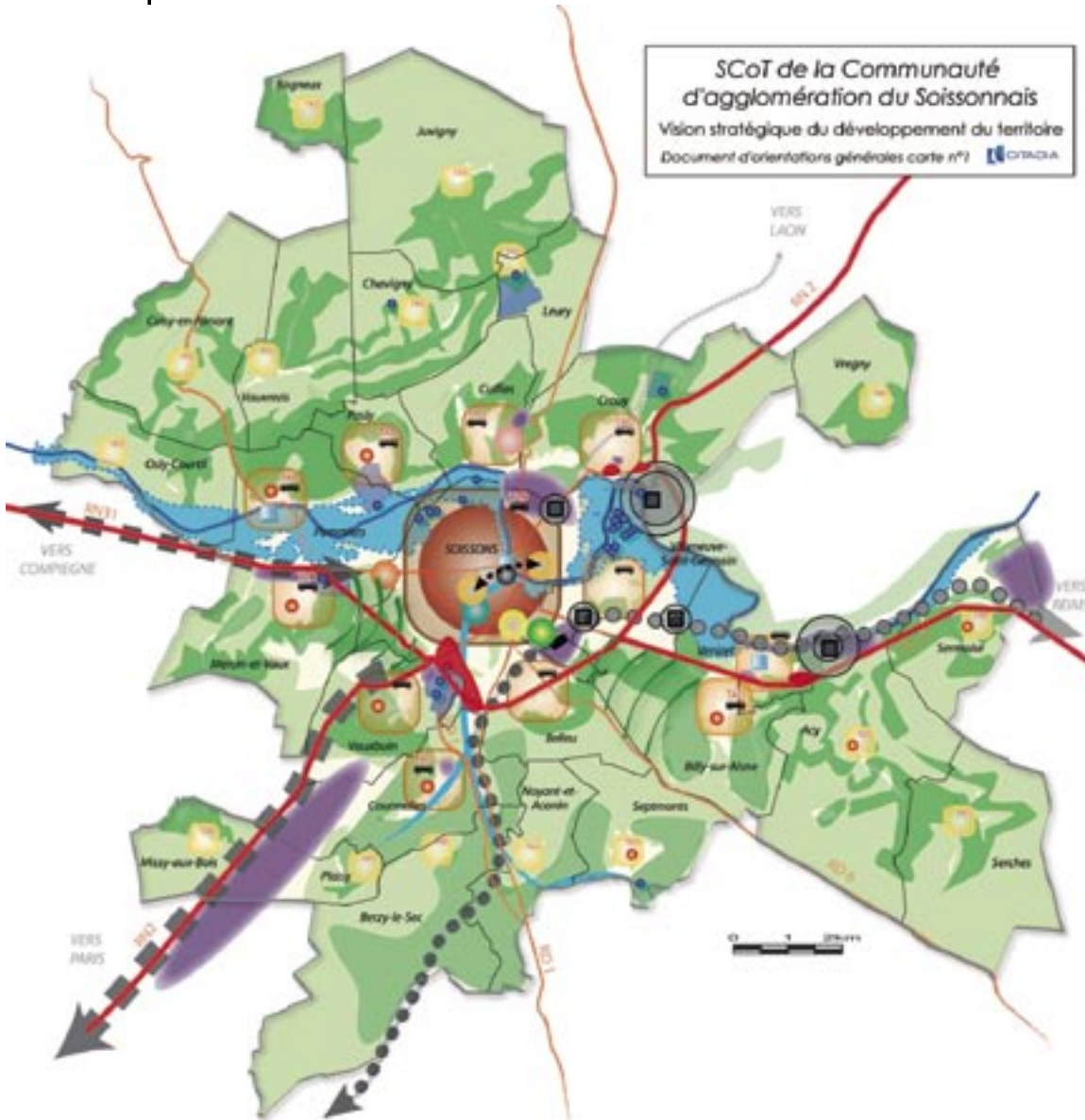


# Élaboration du SCoT :

## la procédure se termine



### RAPPEL DE CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ FAIT...

Délibérée en juin 2006, la démarche de révision du Schéma directeur et de transformation en SCoT est engagée début 2007, le temps de choisir le bureau d'études Citadia conseil pour nous accompagner.

Depuis cette date et tout au long de la procédure, de nombreuses réunions de travail réunissant élus, collectivités locales, différents services de l'État mais aussi les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre d'Agriculture...) ont été organisées.

<p><b>1. Les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la structuration des espaces urbains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Urbanité</li> <li>Autres localités de cadre d'agglomération</li> <li>Intercommunalité</li> <li>Communes isolées</li> </ul>	<p><b>4. Les objectifs relatifs à l'équipement commercial et urbain, aux localisations préférentielles des commerces et aux autres activités économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Site central d'équipement commercial (commerce de détail, services)</li> <li>Localisation de développement commercial (commerce de détail, services)</li> <li>Localisation d'activités économiques</li> <li>Site central d'activités</li> <li>Site d'activités</li> <li>Site d'activités</li> <li>Site d'activités</li> <li>Site d'activités</li> <li>Site d'activités</li> <li>Site d'activités</li> </ul>	<p><b>7. Les objectifs relatifs à la protection des paysages et à la mise en valeur des arbres de ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres de ville à développer</li> <li>Arbres de ville à protéger</li> <li>Arbres de ville à conserver</li> </ul>
<p><b>2. Les espaces et sites naturels ou urbains à protéger</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> </ul>	<p><b>5. Les objectifs relatifs à la cohérence entre l'urbanisation et la desserte en transports collectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> </ul>	<p><b>8. Les objectifs relatifs à la protection des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Régulation</li> <li>Plan de prévention des risques</li> <li>Plan de prévention des risques</li> </ul>
<p><b>3. Les grands équilibres entre les espaces urbains et la desserte en transports collectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> </ul>	<p><b>6. Les grands projets d'équipements et de services, en particulier des transports, nécessaires à la mise en œuvre des schémas</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> </ul>	<p><b>9. Les grands projets d'équipements et de services, en particulier des transports, nécessaires à la mise en œuvre des schémas</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> <li>Équipement d'espaces naturels ou urbains à protéger</li> </ul>



Les habitants, par le biais des différents articles dans le journal ACTION et dans la presse locale, ont pu suivre les évolutions de ces travaux. Deux réunions publiques ont été organisées afin de présenter les grandes étapes de notre réflexion et de partager les points de vue avec les Soissonnais.

N'oublions pas la mise à disposition, au siège de la Communauté d'Agglomération à Cuffies et sur notre

site internet [www.agglo-soissonnais.com](http://www.agglo-soissonnais.com) rubrique « Le SCoT », de tous les documents relatifs à cette procédure.

## ET DE CE QU'IL VA ENCORE SE PASSER

Une exposition se tient actuellement au siège de la Communauté d'Agglomération à Cuffies. Aux jours et heures habituels d'ouverture, le public est invité à venir consulter des panneaux d'exposition synthétisant le diagnostic du SCoT et les grandes orientations que nous envisageons de donner au Soissonnais pour les 20 prochaines années. Cette « vision stratégique de développement du territoire » doit nous guider dans nos choix politiques futurs. Une troisième réunion publique sera aussi organisée avant l'été afin de vous présenter cette synthèse et répondre à vos questions.

Après cette dernière réunion publique, le projet de SCoT sera alors « arrêté » et soumis à délibération du Conseil communautaire. Conformément au Code de l'urbanisme, le projet de SCoT sera ensuite envoyé pour avis aux services de l'État (DDT, DREAL...), aux communes membres de l'Agglomération, aux établissements publics limitrophes et à tous les organismes associés à cette procédure. Toutes ces personnes auront 3 mois pour formuler un avis sur le projet de SCoT.

A l'issue de ces 3 mois, un Commissaire-enquêteur sera nommé par le Tribunal administratif d'Amiens et le projet de SCoT soumis à enquête publique pendant une durée minimale d'1 mois. Chaque Soissonnais sera informé de la tenue de cette enquête publique par voie de presse et invité à donner son avis, soit en se déplaçant lors des permanences du Commissaire-enquêteur, soit en remplissant un registre mis à sa disposition, soit en écrivant un courrier à l'Agglomération adressé au Commissaire-enquêteur.

Une fois les conclusions de l'enquête publique connues, le SCoT fera l'objet d'une nouvelle délibération du Conseil communautaire qui l'approuvera définitivement. Le SCoT entrera alors en vigueur et sera applicable sur les 28 communes membres de l'Agglomération.:



## EN SAVOIR PLUS :

Consultez tous les autres articles, concernant le SCoT, parus dans les numéros précédents :

ACTION n° 17 avril 2007

ACTION n° 23 sept. 2008

ACTION n° 25 avril 2009

Consultables également sur le site internet de l'Agglo : [www.agglo-soissonnais.com](http://www.agglo-soissonnais.com) rubrique « le SCoT ». ou rubrique « le périodique »

## **VOUS VOULEZ PARTICIPEZ ! DONNEZ VOTRE AVIS !**

**Prenez quelques minutes pour remplir le questionnaire ci-joint et nous le retourner dans l'enveloppe T préaffranchie qui se trouve dans votre périodique. Il nous permettra de connaître votre avis sur le territoire, ses forces, ses faiblesses, ses potentiels à développer...**

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 AVRIL POUR Y RÉPONDRE !**

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !**



## QUESTIONNAIRE



# Elaboration du SCOT

## Votre avis nous intéresse !

Dans le cadre de la concertation pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, nous vous invitons à participer en nous donnant votre avis !

*Questionnaire à remplir et à nous retourner dans l'enveloppe T jointe.*

### **Diagnostic :**

**Quelles appréciations portez-vous sur les caractéristiques suivantes du Soissonnais ?**

	Atout	Point satisfaisant	Point à améliorer
<b>Économie et équipements</b>			
Accès à l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dynamisme économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Offre de services et de commerces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Offre scolaire et universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements culturels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements sportifs et de loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements sociaux et de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements touristiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Urbanisme et habitat</b>			
Offre de logements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diversité des logements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Environnement et développement durable</b>			
Qualité et cadre de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Paysages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patrimoine bâti et architecture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces naturels : parcs, forêts...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Transports et déplacements</b>			
Offre de transports en commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réseau routier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulations douces : pistes cyclables...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Développement futur :**

***Selon vous, sur quels axes faudrait-il agir en priorité ?***

***(cochez 5 réponses maximum)***

- Développer l'emploi et l'attractivité économique
- Construire des bureaux, locaux et zones d'activités
- Développer les commerces de proximité
- Lutter contre la baisse démographique
- Construire plus de logements accessibles aux Soissonnais
- Diversifier les formes d'habitat (taille, prix, mixité...)
- Faciliter l'accueil des jeunes ménages
- Développer les infrastructures pour personnes âgées
- Protéger et améliorer le cadre de vie (limiter l'étalement urbain, la banalisation et l'uniformisation des paysages...)
- Protéger l'environnement (gestion pérenne et économe des ressources en eau, énergie...)
- Mettre en valeur le cadre naturel (vallées de l'Aisne et de la Crise...), historique et bâti (monuments classés, patrimoine local...)
- Mettre en avant le développement durable (privilégier la construction plus respectueuse de l'environnement...)
- Améliorer les axes de déplacements (route, voie ferrée...)
- Améliorer la qualité et l'accessibilité des transports en commun (inter-modalité...)
- Développer les circulations douces (pistes cyclables...)
- Maintenir un accès à une offre de santé de qualité
- Développer l'offre d'équipements culturels, sportifs et de loisirs
- Développer les infrastructures et l'offre touristique
- Créer une image positive du territoire (festivals, art et culture...)
- Autres : .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

**Votre âge :** .....  
(Facultatif )

**Commune de résidence :** .....  
(Facultatif )

**Vous pouvez consulter les panneaux d'exposition et les documents d'études du SCoT au siège de l'Agglomération à Cuffies.  
Vous disposez d'un registre pour noter vos remarques, questions et suggestions.**

**Tout est également consultable sur le site de l'Agglomération :**  
[www.agglo-soissonnais.com](http://www.agglo-soissonnais.com) rubrique « Le SCOT ».